


Informations de base	
2023/0436(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement	En attente de la décision de la commission parlementaire
Droits des passagers dans le cadre des déplacements multimodaux Subject 3.20.07 Transport combiné, transport multimodal 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme	GIESEKE Jens (EPP)	11/09/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive SCHIEDER Andreas (S&D) KOVÁIK Ondej (P/E) ZOTOWSKI Kosma (ECR) OETJEN Jan-Christoph (Renew) TEGETHOFF Kai (Greens /EFA) SAEIDI Arash (The Left) STOYANOV Stanislav (ESN)	
	Commission à fond précédente	Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
	TRAN Transports et tourisme	GIESEKE Jens (EPP)	15/12/2023
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs	NÍ MHURCHÚ Cynthia (Renew)	02/10/2024
	Commission pour avis précédente	Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
	EMPL Emploi et affaires sociales	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

	ITRE Industrie, recherche et énergie	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs		
	JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Conseil de l'Union européenne			
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Mobilité et transports	VLEAN Adina	
Comité économique et social européen			
Comité européen des régions			






Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
29/11/2023	Publication de la proposition législative	COM(2023)0752 	Résumé
08/02/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0436(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Législation
Instrument législatif	Règlement
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 100-p2 Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 091-p1
Consultation obligatoire d'autres institutions	Comité économique et social européen Comité européen des régions
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	TRAN/10/00291

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé

Projet de rapport de la commission		PE767.949	19/02/2025	
Amendements déposés en commission		PE771.934	25/03/2025	
Amendements déposés en commission		PE771.952	25/03/2025	
Avis de la commission	IMCO	PE766.983	10/04/2025	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2023)0752 	29/11/2023	Résumé
Document annexé à la procédure	SEC(2023)0392 	30/11/2023	
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0386 	30/11/2023	
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0387 	30/11/2023	
Document annexé à la procédure	SWD(2023)0389 	30/11/2023	

Parlements nationaux

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	CZ_SENATE	COM(2023)0752	18/03/2024	
Contribution	ES_PARLIAMENT	COM(2023)0752	18/03/2024	
Contribution	IT_SENATE	COM(2023)0752	03/07/2024	
Contribution	IT_CHAMBER	COM(2023)0752	20/02/2025	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
ESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES5130/2023	20/03/2024	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	24/09/2024

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts

TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	14/03/2025	VZBV
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	13/03/2025	Société nationale SNCF
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	12/03/2025	EDF
OETJEN Jan-Christoph	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	06/03/2025	Trainline SAS
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	05/03/2025	Trainline SAS
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	04/03/2025	eu travel tech
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	04/03/2025	BEUC
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	27/02/2025	EPF
TEGETHOFF Kai	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	18/02/2025	ÖBB
ZOTOWSKI Kosma	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	04/02/2025	Polskie Linie Lotnicze "LOT" S.A.
ZOTOWSKI Kosma	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	04/02/2025	TUIfly
NÍ MHURCHÚ Cynthia	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	04/02/2025	European Association of Service providers for Persons with Disabilities
ZOTOWSKI Kosma	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	30/01/2025	Société nationale SNCF
ZOTOWSKI Kosma	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	29/01/2025	ECTAA, Group of National Travel Agents' and Tour Operators' Associations within the EU
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	28/01/2025	European Passengers' Federation
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	28/01/2025	Danish Minister of Transport
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	20/01/2025	Trane Technologies
BRICMONT Saskia	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	IMCO	17/01/2025	Bureau Européen des Unions de Consommateurs
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	15/01/2025	Flix SE
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	14/01/2025	Alliance for the Freedom of the CAR Repair
NÍ MHURCHÚ Cynthia	Rapporteur(e) pour avis	IMCO	13/01/2025	ECTAA, Group of National Travel Agents' and Tour Operators' Associations within the EU
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	17/12/2024	Community of European Railway and Infrastructure Companies
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	10/12/2024	Kombiverkehr Deutsche Gesellschaft für kombinierten Güterverkehr mbH & Co. KG
JOUVET Pierre	Rapporteur(e) fictif/fictive pour avis	IMCO	09/12/2024	ALLRAIL Alliance of Rail New Entrants 828617341174-24
ZOTOWSKI Kosma	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	14/11/2024	Polskie Linie Lotnicze "LOT" S.A.
ZOTOWSKI Kosma	Rapporteur(e) fictif/fictive	TRAN	05/11/2024	Association of public services and enterprises Austria (VÖWG)
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	05/11/2024	ECTAA, Group of National Travel Agents' and Tour Operators' Associations within the EU
GIESEKE Jens	Rapporteur(e)	TRAN	04/04/2024	Airports Council International - European Region

Autres membres

Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
-----	------	-----------------------------

MEHNERT Alexandra	06/03/2025	Bureau Européen des Unions de Consommateurs
AGIUS Peter	13/02/2025	Airlines International Representation in Europe
KIRCHER Sophia	14/01/2025	Flix SE
KIRCHER Sophia	11/11/2024	ÖBB-Holding AG
KIRCHER Sophia	28/10/2024	ÖBB-Holding AG
ARIAS ECHEVERRÍA Pablo	31/01/2024	Ryanair Holdings
DALUNDE Jakob G.	08/11/2023	Global Business Travel Association

Droits des passagers dans le cadre des déplacements multimodaux

2023/0436(COD) - 29/11/2023 - Document de base législatif

OBJECTIF : développer le marché du transport multimodal de passagers dans l'Union et établir les droits des passagers dans le cadre des voyages multimodaux.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen décide conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : pour rendre les transports plus durables, il est essentiel de parvenir à une multimodalité efficace, dans laquelle les passagers qui souhaitent parcourir de longues distances peuvent le faire en combinant plusieurs modes de transport collectif, utilisant ainsi le mode le plus durable et le plus efficace pour chaque étape du voyage. La protection des passagers tout au long du trajet, en particulier en cas de perturbations, est essentielle pour renforcer l'attrait de ces voyages multimodaux. De plus, si cette protection n'est pas assurée, la croissance du marché des transports multimodaux pourrait en être affectée, certains passagers choisissant de se déplacer en voiture plutôt qu'en transports collectifs (jugant le voyage en voiture à la fois plus pratique et plus fiable).

La législation de l'Union sur les droits des passagers relève déjà les normes de protection des passagers lorsqu'ils voyagent par avion, par train, par bateau et par voie navigable, ainsi que par autobus et autocar. En particulier, ces règlements contiennent des dispositions sur l'information et l'assistance aux passagers qui s'appliquent à chacun de ces modes de transport pris séparément. La présente proposition vise à compléter ces règles existantes en veillant à ce que les passagers bénéficient d'un niveau de protection similaire lorsqu'ils passent d'un mode de transport à l'autre au cours d'un voyage.

CONTENU : la proposition de la Commission sur les droits des passagers dans le contexte des voyages multimodaux établit de nouvelles règles pour **protéger les passagers qui utilisent différents types de transport**, comme les bus, les trains et les avions, au cours d'un même voyage.

La proposition :

- contient des dispositions relatives aux **contrats de transport** et à **l'information des passagers** par les transporteurs, les intermédiaires et les gestionnaires de plateformes multimodales. Elle décrit les informations à fournir aux passagers avant et pendant leur voyage (en temps réel), ainsi que les modalités d'échange et de coopération en la matière entre les différents types d'entreprises concernées;
- contient des dispositions sur **l'assistance aux passagers** (remboursement, réacheminement, prise en charge) ayant un contrat multimodal unique en cas de **correspondance manquée** d'un service de transport ultérieur. En outre, elle précise la procédure de **remboursement** lorsque le contrat a été conclu avec un intermédiaire. Elle clarifie également la responsabilité des transporteurs et des intermédiaires qui proposent des billets multimodaux combinés. Enfin, elle introduit un formulaire commun pour les demandes de remboursement et d'indemnisation;
- définit des règles pour **la protection et l'assistance des personnes handicapées et à mobilité réduite** (PMR) dans le cadre des voyages multimodaux. En plus de détailler le droit au transport et à l'assistance des PMR ayant un contrat multimodal unique, elle introduit la mise en place de points de contact uniques dans les centres multimodaux de passagers. Ces centres correspondent aux centres multimodaux de passagers qui doivent être mis en place dans chaque nœud urbain du réseau RTE-T d'ici 2030, conformément à la proposition de règlement sur les orientations de l'Union pour le développement du réseau transeuropéen de transport;
- contient des règles sur la **qualité du service** et sur le **traitement des plaintes** par les transporteurs, les intermédiaires et les gestionnaires de plateformes multimodales;
- contient des dispositions relatives à **l'information des passagers sur leurs droits** ainsi qu'à l'application du règlement. La proposition comprend des règles sur la désignation d'un organisme national chargé de l'application du règlement, l'approche fondée sur les risques pour le contrôle du respect des droits des passagers, le partage d'informations par les entreprises concernées avec les organismes nationaux chargés de l'application du règlement et la coopération entre les États membres et la Commission.